

## 3. EVALUATION DES INCIDENCES SUR LES SITES NATURA 2000

### 3.1. CONTENU DU DOSSIER

D'après l'article R. 414-23 du Code de l'Environnement, l'évaluation des incidences comprend une première analyse visant à déterminer si le projet est de nature à affecter de manière significative un ou plusieurs sites Natura 2000. Cette analyse comporte une description du projet et les raisons pour lesquelles il est susceptible ou non d'avoir une incidence. Le cas échéant, le dossier comprend également l'analyse des effets que l'opération peut avoir sur l'état de conservation des habitats naturels ou des espèces qui ont justifié la désignation du site, ainsi qu'un exposé des mesures de nature à supprimer ou réduire ces effets dommageables.

### 3.2. DESCRIPTION DU PROJET ET DES SITES NATURA 2000

#### 3.2.1. Le projet

Le projet concerne les ouvrages présents dans l'est de la baie du Soleil, l'épi du Borrigo, l'épi du Casino et la digue sous-marine. Ils vont consister en leur réfection par reprise des profils avec apports d'enrochements. Ils seront réalisés par voie terrestre pour les épis, avec création d'une piste sur l'épi et remodelage par une pelle à long bras. Les enrochements seront stockés au niveau de la place d'Armes et une aire de stockage tampon pourra être située sur le terre-plein, à l'enracinement de l'épi du Borrigo.

Pour la digue sous-marine, les travaux seront réalisés par voie maritime avec une pelle à long bras sur un ponton flottant. Les enrochements seront acheminés par une barge qui sera chargée depuis un quai provisoire mis en place éventuellement au niveau du quai de service de l'avant-port de Garavan, sinon, depuis un autre port de la région.

La base vie du chantier sera installée sur la place d'Armes. Les travaux dureront 8 mois comprenant 2 mois de préparation. Ils seront réalisés entre octobre 2020 et début juin 2021. Ils seront interrompus durant les 4 mois de la période estivale (juin à septembre), durant la semaine de fin d'année et les 15 jours de la fête du citron.

#### 3.2.2. La zone d'étude

Deux sites Natura 2000 sont présents dans l'aire d'étude éloignée. Ils sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 25- Les sites Natura 2000 de l'aire d'étude éloignée (<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>)

| TYPE | CODE      | NOM                    | SUPERFICIE (HA) | DISTANCE A L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE | DOCOB |
|------|-----------|------------------------|-----------------|--------------------------------------|-------|
| ZSC  | FR9301568 | Cap Martin             | 1924            | Inclus                               | Oui   |
| ZSC  | FR9301995 | Corniche de la Riviera | 1609            | 1,7 km                               | Oui   |

Ils sont localisés sur la figure suivante.

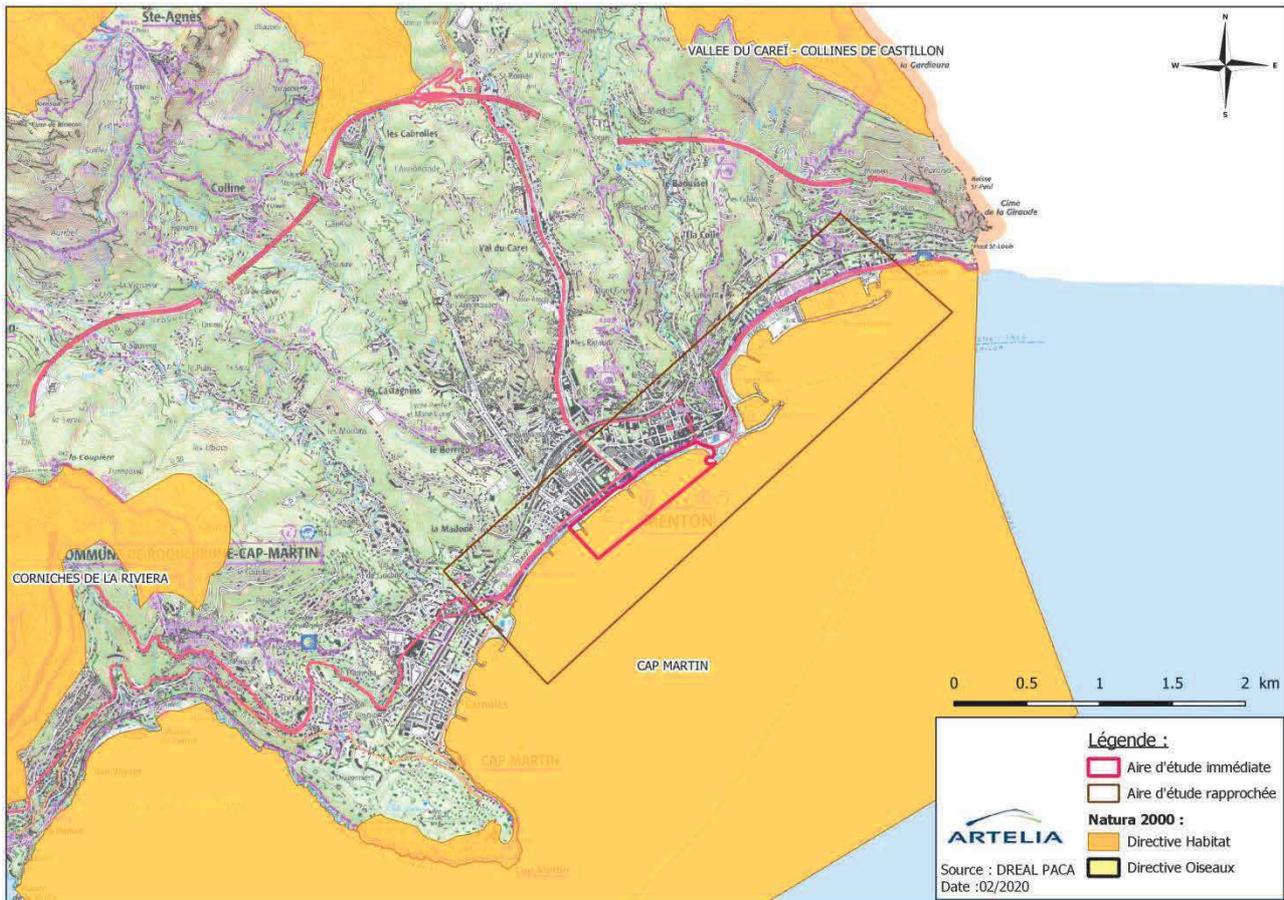


Figure 62- les sites Natura 2000 de l'aire d'étude éloignée (<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>)

L'aire d'étude immédiate est incluse dans la ZSC « Cap Martin » et en limite de la ZSC « Corniche de la Riviera ». Le projet devra donc faire l'objet d'une évaluation des incidences vis-à-vis de ces sites Natura 2000.

### 3.2.3. Description des sites Natura 2000

#### 3.2.3.1. La ZSC « Cap Martin »

##### Description générale du site

Entité côtière et marine de 1 924 ha, le site est situé de part et d'autre du Cap Martin à proximité des agglomérations de Menton et Roquebrune Cap Martin. On y rencontre une mosaïque intéressante d'habitats, avec de nombreux tombants rocheux à l'ouest du Cap Martin et des herbiers à Cymodocées sur des fonds meubles.

Le Grand dauphin, espèce la plus côtière des mammifères marins de la zone, est observé occasionnellement.

##### Les habitats ayant justifié la désignation du site

Le tableau ci-dessous présente les habitats de l'Annexe I de la directive « Habitats Faune Flore » identifiés au sein du site Natura 2000 :

Tableau 26- Les habitats de l'Annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore » identifiés au sein du site Natura 2000 (<http://inpn.mnhn.fr>)

| HABITATS GENERIQUES                                               | HABITATS ELEMENTAIRES                                | COUVERTURE | SUPERFICIE (HA) | ÉVALUATION GLOBALE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------|-----------------|----------------------------------------------|
| 1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine |                                                      | 14%        | 269             | Significative                                |
|                                                                   | 1110-5 Sables fins de hauts niveaux                  | 1,7%       | 32,45           | Significative                                |
|                                                                   | 1110-6 Sables fins bien calibrés                     | 12,3%      | 236,09          | Significative                                |
| 1120 - Herbiers de posidonies ( <i>Posidonia oceanica</i> )*      | 1120-1 Herbiers de Posidonie                         | 7,6%       | 146             | Significative                                |
| 1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse            |                                                      | 0%         | 0,37            | Significative                                |
|                                                                   | 1140-9 Sables médiolittoraux                         | 0%         | 0,14            | Significative                                |
|                                                                   | 1140-10 Sédiments détritiques médiolittoraux         | 0%         | 0,23            | Significative                                |
| 1170 - Récifs                                                     |                                                      | 1,6%       | 30              | Bonne                                        |
|                                                                   | 1170-11 La roche médiolittorale supérieure           | 0,1%       | 1,14            | Bonne                                        |
|                                                                   | 1170-12 La roche médiolittorale inférieure           | 0,1%       | 1,14            | Bonne                                        |
|                                                                   | 1170-13 La roche infralittorale à algues photophiles | 1,2%       | 23,84           | Bonne                                        |
|                                                                   | 1170-14 Le coralligène                               | 0,2%       | 4,33            | Significative                                |
| 8330 - Grottes marines submergées ou semi-submergées              | 8330-2 Biocénoses des grottes médiolittorales        | -          | 1 grotte        | Bonne                                        |

### Les espèces ayant justifié la désignation du site

Le tableau ci-dessous présente les espèces visées à l'Annexe II de la directive « Habitats Faune Flore » identifiées au sein du site Natura 2000 :

Tableau 27- Les espèces de l'Annexe II de la Directive « Habitats Faune Flore » identifiées au sein du site Natura 2000 (<http://inpn.mnhn.fr>)

| GROUPE     | NOM SCIENTIFIQUE          | NOM FRANÇAIS         | EVALUATION GLOBALE DE L'ÉTAT DE CONSERVATION |
|------------|---------------------------|----------------------|----------------------------------------------|
| Reptiles   | <i>Caretta caretta</i>    | Tortue caouanne      | Significative                                |
| Mammifères | <i>Tursiops truncatus</i> | Grand dauphin commun | Significative                                |

### Les enjeux et la vulnérabilité

Le site présente quelques vulnérabilités :

- La présence des algues Caulerpes (*taxifolia* et *racemosa*) ;
- La forte fréquentation touristique et de loisirs, comme sur l'ensemble du littoral de la région PACA ;
- Le fort envasement des habitats de l'infra et du circalittoral.

### 3.2.3.2. La ZSC « Corniche de la Riviera »

#### Description générale du site

Située à l'est de Nice, cette zone de 1 609 ha intègre une grande partie des chaînons calcaires formés par les écaillles frontales de l'arc de Nice. Les différentes collines se présentent sous la forme d'un plateau sommital et de versants plus ou moins abrupts selon la nature du substrat.

On y rencontre des milieux très remarquables de l'étage thermo-méditerranéen, très rare en France : la série de végétation du Caroubier est climacique en France uniquement entre Nice et Menton. On y observe des stades de dégradation de cette série très intéressants (groupements à Euphorbe arborescente).

Le site présente de plus une très forte richesse floristique avec près de 130 espèces patrimoniales, dont au moins 17 espèces protégées. Le site est d'importance mondiale pour la conservation de la Nivéole de Nice, espèce rare et endémique qui concentre ici près de 70 % de ses effectifs mondiaux. Il est également d'importance nationale pour la conservation du Phyllodactyle d'Europe (reptile) et du Spéléomante ou Spélépès de Strinati (amphibien). Il présente enfin une importance pour la Noctuelle des Peucédans (papillon).

#### Les habitats ayant justifié la désignation du site

Le tableau ci-dessous présente les habitats de l'Annexe I de la directive « Habitats Faune Flore » identifiés au sein du site Natura 2000 :

Tableau 28- Les habitats de l'Annexe I de la Directive « Habitats Faune Flore » identifiés au sein du site Natura 2000 (<http://inpn.mnhn.fr>)

| HABITATS GENERIQUES                                                                                            | HABITATS ELEMENTAIRES                                                                            | COUVERTURE | SUPERFICIE (HA) | EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------------|--------------------------------------|
| 1240 - Falaises avec végétation des côtes méditerranéennes avec <i>Limonium spp.</i> endémiques                | 1240-1 Végétation des fissures des falaises calcaires                                            | 0,5%       | 8               | Bon                                  |
| 3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>                           | 3140-1 Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques                               | 0%         | 0,01            | Bon                                  |
| 5210 - Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>                                                          | 5210-1 Junipérais à Genévrier oxycèdre                                                           | -          | -               | Bon                                  |
| 5330 - Fourrés thermoméditerranéens et prédésertiques                                                          | 5330-1 Fourrés thermophiles méditerranéens à Euphorbe arborescente                               | 3,5%       | 57              | Excellent                            |
| 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) | 6210-35 Pelouses méso-xérophiles montagnardes provençales et ligures                             | 1,9%       | 30              | Bon                                  |
| 6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*                              | 6220-1 Ourlets méditerranéens mésothermes à Brachypode rameux de Provence et des Alpes-Maritimes | 3,3%       | 53              | Bon                                  |
|                                                                                                                | 6220-2 Pelouses à thérophytes méditerranéennes mésothermes                                       | 0,3%       | 5,5             | Bon                                  |
| 7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*                                              | 7220-1 Communautés des sources et suintements carbonatés                                         | 0%         | 0,3             | Bon                                  |
| 8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles                                                            | 8130-1 Éboulis calcaires et calcaro-marneux des Préalpes et de Bourgogne                         | 0,1%       | 2,3             | Bon                                  |
| 8210 - Pentas rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique                                               | 8210-1 Falaises calcaires thermophiles méditerranéennes                                          | 2,8%       | 45              | Bon                                  |

| HABITATS GENERIQUES                                                | HABITATS ELEMENTAIRES                                                                                                                                               | COUVERTURE | SUPERFICIE (HA)    | EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------------------|--------------------------------------|
|                                                                    | 8210-7 Falaises calcaires mésoméditerranéennes à supraméditerranéennes du Sud-Est                                                                                   | 0,4%       | 7                  | Bon/Excellent                        |
| 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme                      | 8310-1 Grottes à chauve-souris                                                                                                                                      | 0%         | Environ 10 grottes | Bon                                  |
|                                                                    | 8310-2 Habitat souterrain terrestre                                                                                                                                 |            |                    |                                      |
| 92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>  | 92A0-8 Ostryaies à Mélisque à une fleur des vallons encaissés des Alpes Maritimes                                                                                   | 0,2%       | 2,5                | Bon                                  |
| 9320 - Forêts à <i>Olea</i> et <i>Ceratonia</i>                    | 9320-2 Peuplements à Oléastre, Lentisque et Caroubier de la Côte d'Azur                                                                                             | 1,7%       | 28                 | Bon                                  |
| 9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> | 9340-1 Yeuseraies matures à Epipactis à petites feuilles                                                                                                            | -          | -                  | Bon                                  |
|                                                                    | 9340-7 Yeuseraies à Frêne à fleurs                                                                                                                                  | 10,6%      | 171                | Bon                                  |
|                                                                    | 9340-9 Yeuseraies à Genévrier de Phénicie des falaises continentales                                                                                                | 1,0%       | 16                 | Excellent                            |
| 9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques       | 9540-3.2 Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques :<br>Peuplements littoraux de Pin d'Alep et Oléastre du thermoméditerranéen supérieur                | 4,4%       | 70                 | Bon                                  |
|                                                                    | 9540-1.4 Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques : Peuplements de Pin maritime de Provence et Alpes-Maritimes sur substrats calcaires ou dolomitiques | 5,4%       | 87                 | Bon                                  |

### Les espèces ayant justifié la désignation du site

Le tableau ci-dessous présente les espèces visées à l'Annexe II de la directive « Habitats Faune Flore » identifiées au sein du site Natura 2000 :

Tableau 29- Les espèces de l'Annexe II de la Directive « Habitats Faune Flore » identifiées au sein du site Natura 2000 (<http://inpn.mnhn.fr>)

| GROUPE     | NOM SCIENTIFIQUE                 | NOM FRANÇAIS                | EVALUATION GLOBALE DE L'ETAT DE CONSERVATION |
|------------|----------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------|
| Plante     | <i>Acis nicaeensis</i>           | Nivéole de Nice             | Bon                                          |
| Mammifère  | <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> | Grand Rhinolophe            | Mauvais                                      |
|            | <i>Rhinolophus hipposideros</i>  | Petit Rhinolophe            | Mauvais                                      |
|            | <i>Myotis blythii</i>            | Petit Murin                 | Moyen                                        |
|            | <i>Miniopterus schreibersii</i>  | Minioptère de Schreibers    | Bon                                          |
|            | <i>Myotis myotis</i>             | Grand Murin                 | Moyen                                        |
|            | <i>Myotis bechsteinii</i>        | Murin de Bechstein          | Mauvais                                      |
|            | <i>Myotis emarginatus</i>        | Murin à oreilles échancrées | Moyen                                        |
|            | <i>Barbastella barbastellus</i>  | Barbastelle d'Europe        | Mauvais                                      |
| Reptiles   | <i>Euleptes europaea</i>         | Phyllodactyle d'Europe      | NE                                           |
| Amphibiens | <i>Speleomantes strinatii</i>    | Spélerpès de Strinati       | NE                                           |
| Insectes   | <i>Cerambyx cerdo</i>            | Grand Capricorne            | Probablement bon                             |
|            | <i>Lucanus cervus</i>            | Lucane cerf-volant          | NE                                           |
|            | <i>Euphydryas aurinia</i>        | Damier de la succise        | Probablement bon                             |

| GROUPE | NOM SCIENTIFIQUE                | NOM FRANÇAIS            | EVALUATION GLOBALE DE L'ETAT DE CONSERVATION |
|--------|---------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------|
|        | <i>Gortyna borelii lunata</i>   | Noctuelle des peucédans | Moyen                                        |
|        | <i>Euplagia quadripunctaria</i> | Ecaille chinée          | Probablement bon                             |

### Les enjeux et la vulnérabilité

Il reste encore quelques lambeaux très bien conservés de ces milieux remarquables, entre des zones artificialisées, qui sont à protéger de l'urbanisation, de la surfréquentation et des incendies.

## 3.3. EVALUATION PRELIMINAIRE DES INCIDENCES DU PROJET

### 3.3.1. Evaluation préliminaire des incidences du projet en phase travaux

En premier lieu, les travaux n'auront aucune interaction avec les habitats du site terrestre « Corniche de la Riviera ». Il en sera de même avec la majorité des espèces ayant justifié la désignation de ce site. En effet, le site se situe à 1,7 km de la zone de travaux. La baie du Soleil se trouve dans un secteur urbanisé, proche du centre-ville de Menton. Il ne constitue pas une zone d'intérêt pour ces espèces car il ne présente pas d'habitat naturel susceptible d'être un lieu de vie pour ces espèces, sauf pour les chauve-souris. Elles occuperaient en effet les canalisations des cours d'eau au niveau de leurs exutoires sans que la fonctionnalité de ces sites ne soit connue. Ainsi, elles pourront être dérangées lors de la réalisation des travaux sur les épis du Borrigo et du Casino qui sont proches des débouchés des cours d'eau. Cependant, l'emprise des travaux sera faible et le nombre d'engins sur les épis très limités. De plus, aucun travaux ne sera mené de nuit, ce qui limitera encore le dérangement.

Concernant le site marin du Cap Martin, la réfection des ouvrages modifiera faiblement leur forme mais ne modifiera pas leur emprise au sol. Le raclement des engins sur les fonds marins pour la reprise des enrochements sera de très faible emprise et sera sans conséquence notable sur les habitats des fonds meubles. Pour les habitats de fonds rocheux constitués par les enrochements des ouvrages, aucune espèce d'intérêt n'est présente dans ces habitats. Seules les espèces des enrochements déplacés pourront subir des dommages, ce qui implique peu de dégradation. En effet, l'ensemble des ouvrages n'étant pas concerné par les travaux de reprise des profils, les surfaces d'habitat susceptibles d'être endommagées seront très faibles.

Toute atteinte aux herbiers de cymodocées à proximité sera interdite. Des mesures permettront de s'en assurer (balisage éventuel du plan d'eau, sensibilisation des opérateurs, éventuellement plongeur sur place, flotteurs sur les lignes d'ancrages, utilisation d'ancre à vis si nécessaire).

Quant à la turbidité émise par le chantier, les sédiments du fonds sont sableux et possèdent très peu de particules fines. La dispersion sera donc réduite et confinée par un barrage anti-MES. Les sédiments sont de plus exempts de contaminants chimiques. Ils ne seront donc pas source de dégradation des habitats marins du site Natura 2000.

Concernant les espèces, la fréquentation des zones côtières par les mammifères marins étant sporadique, ils n'auront pas d'interactions avec les zones de projet situées dans les petits fonds. Pour les tortues, une sensibilisation des opérateurs de chantier sera menée afin d'éviter le risque de collision. Il n'y aura donc pas d'atteinte aux espèces du site Natura 2000.

**Ainsi, les incidences de travaux de réfection des ouvrages sur les sites Natura 2000 seront négligeables.**

### 3.3.2. Evaluation préliminaire des incidences du projet en phase exploitation

En phase d'exploitation, les ouvrages auront été très peu modifiés dans leur aspect et leur emprise. Ils n'auront donc aucune incidence sur les habitats et les espèces terrestres du site Natura 2000 « Corniche de la Riviera », car ils n'auront pas d'interaction.

En mer, étant quasiment identiques à l'existant, ils n'impliqueront aucune modification des conditions du milieu. Ainsi, ils ne seront pas la source de dégradation des habitats et des espèces du site Natura 2000 « Cap Martin ».

**Ainsi, les incidences de la présence des ouvrages sur les sites Natura 2000 seront négligeables.**

### 3.3.3. Conclusion sur la remise en cause de l'état de conservation des sites Natura 2000

**D'après l'analyse préliminaire des incidences du projet de réfection des ouvrages de l'est de la baie du Soleil à Menton, celui-ci ne remettra pas en cause l'état de conservation des habitats et des espèces des sites Natura 2000 « Corniche de la Riviera » et « Cap Martin ».**